

L'anglicisation des langues ou l'illusion d'une communication plus facile : la réduction de la diversité lexicale dessert la pensée et l'expression.

Myriam de Beaulieu, lauréate 2016 du Prix Danica Seleskovitch pour son action en faveur de la diversité lexicale et du multilinguisme.

19 mars 2016 à 17 heures ESIT, Salle Danica Seleskovitch (2e étage),

Mesdames, Messieurs, chers collègues, chers amis,

C'est avec une grande émotion que je vous salue en tant que lauréate du Prix Danica Seleskovitch. Cette distinction m'encourage à poursuivre mes travaux en faveur de la diversité lexicale.

1. Tout d'abord, merci à tous de votre présence.

Je remercie notre collègue qui a présenté ma candidature, et nos collègues qui ont ensuite soutenu ma candidature. Je me réjouis de voir des collègues qui ont vécu à New-York comme Corinne Foy, ou encore Danièle Malgrange. Danièle m'avait rappelé le sens de « basique » en chimie. Cela était pour moi un argument supplémentaire pour faire comprendre que *basic* ne signifie pas « basique » mais souvent « rudimentaire ». Corinne m'avait un jour expliqué avoir entendu « solidaire » pour traduire *inclusive* dans *inclusive development* à Washington, au FMI. J'ai donc ajouté cette suggestion à mon glossaire. Peu après, en décembre 2012, je rencontrais un traducteur du FMI, Yannick Chevalier, à la Havane à un colloque consacré à la traduction, à l'interprétation et à la terminologie. Je lui dis qu'un de ses collègues avait traduit *inclusive* par « solidaire » et que je trouvais cela une excellente idée. Il me dit que « le collègue », c'était lui, même s'il ne pouvait pas prouver que personne d'autre ne l'ait dit avant lui, ailleurs. Merci Danièle, Yannick et particulièrement Corinne, merci de vos conseils avisés. Je veux remercier aussi des collègues loin de Paris, loin de nous aujourd'hui, comme par exemple Brigitte Andreassier-Pearl souvent présente dans mon quotidien new-yorkais pour me soutenir dans mes travaux de linguistique. Je les remercie tous de leur intérêt pour mon glossaire de suggestions pour éviter les anglicismes et traductions littérales d'anglais en français. Mon glossaire est le volet pratique de mes travaux de recherche sur les enjeux de la diversité lexicale. Des articles en ligne et quelques publications, suite à ma participation à des colloques, en constituent pour l'heure, le volet théorique.

Nous sommes à la cérémonie de la remise du Prix Danica Seleskovitch, à l'Ecole Supérieure de Traducteurs et d'Interprètes. A priori, il y a des interprètes et des traducteurs parmi vous. Pourrais-je vous demander de lever la main ? Merci.

Mais qui sont les autres ? Des amis d'horizons professionnels divers, mes interlocuteurs de ces dernières années, rencontrés notamment lors de colloques sur la linguistique ou le plurilinguisme, autant d'interlocuteurs nouveaux pour des interprètes et traducteurs. J'imagine qu'il n'y avait pas autant d'invités à la première cérémonie de remise du Prix Danica Seleskovitch qui étaient ni interprètes ni traducteurs. Je vous souhaite la bienvenue.

2. Des invités d'horizons professionnels divers.

Les interprètes et les traducteurs dans une organisation internationale travaillent pour des fonctionnaires internationaux, ou des diplomates notamment. Je salue Dominique Hoppe, présent dans la salle, Président de l'Assemblée des fonctionnaires francophones des organisations internationales. Les journalistes relaient l'information aussitôt finie une réunion, avec peut-être une certaine liberté, ou disons, sans les mêmes contraintes terminologiques que nous. J'ai reconnu une amie journaliste dans la salle. Il serait incohérent de prôner le maintien de la diversité lexicale parmi les interprètes et les traducteurs, si les délégués et les médias n'y étaient pas invités. Cette invitation ne doit venir ni des interprètes ni des traducteurs ni des terminologues mais plutôt d'universitaires sociologues, historiens etc. indirectement, au travers de leurs écrits. L'on pourrait croire qu'en invitant journalistes, membres d'AFFOIMonde et diplomates, j'avais bouclé la boucle des acteurs principaux de la communication dans une organisation internationale par exemple et que ma liste d'invités était complète. On aurait pu trouver ma liste d'invités déjà originale.

Mais j'ai voulu élargir ma liste pour y inclure d'autres groupes professionnels.

Voyons ce qui précède la formation d'un interprète dans une école d'interprètes. Les interprètes apprennent leurs langues de travail avant d'apprendre à interpréter. Ainsi les étudiants qui postulent à l'ESIT doivent être licenciés et ils peuvent avoir par exemple obtenu une licence de langues. J'ai vu parmi vous des professeurs d'universités spécialistes du russe. Un professeur de russe en cours de russe peut demander à ses étudiants de lire un article où l'on retrouverait des emprunts à l'anglais, phonétiquement transcrits en russe, comme par exemple *inclusive, gender, printer briefing, volatil, representative* etc. Ce serait l'occasion pour l'enseignant d'expliquer les équivalents en russe non-anglicisé. Si un étudiant apprend à traduire du russe anglicisé en russe non-anglicisé, il pourra ensuite reproduire l'exercice dans sa langue maternelle.

Il y a parmi vous des linguistes. L'on pourrait comparer un interprète à un artisan. L'artisan a différents outils pour fabriquer différents objets, de même que l'interprète connaît différentes langues pour interpréter différentes interventions. L'artisan n'a pas besoin de connaître le mode de fabrication de ses outils. Et, l'interprète n'a pas besoin de connaître la genèse de ses

langues de travail : c'est l'affaire des linguistes. Ainsi, mon Directeur de thèse Gabriel Bergounioux n'est ni traducteur ni interprète. Il y a parmi les invités des universitaires issus d'autres disciplines que la linguistique : communication, histoire, sociologie, sémiotique, traductologie, droit, philosophie etc. Et parmi les membres de l'Observatoire du plurilinguisme dont je salue le Président, l'éventail professionnel est plus large encore.

Vous tous représentez un large éventail de professions et pourtant vous avez tous été invités. Mon but, c'est qu'en 25 minutes vous preniez conscience de ce que les interprètes, les traducteurs et les représentants des autres professions ici réunis, nous pouvons nous entraider pour une meilleure communication grâce à la diversité lexicale dans nos langues respectives d'expression. Je serais très heureuse que mon exposé vous donne envie de faire connaissance lors de la réception qui va suivre.

Tout d'abord je tiens à répondre à la question suivante d'Edgar Weiser : « En se frottant les unes aux autres, les langues ne se sont-elles pas depuis toujours mutuellement fécondées ? »

Je veux d'abord éviter tout malentendu. Un groupe de locuteur est uni par une histoire collective, par une géographie commune, et, par une même pratique, d'une même langue. Un système fermé est un système voué à la mort. Une langue, comme tout système, doit être ouverte sur l'extérieur pour rester vivante. Dans une langue, des mots tombent en désuétude tandis que de nouveaux mots sont créés ou empruntés à d'autres langues. Les emprunts se font au fil de l'histoire collective du groupe de locuteurs : ils reflètent les guerres, les échanges commerciaux, les relations diplomatiques, etc. Je ne m'oppose pas systématiquement à ce que le lexique français inclue des mots issus de l'anglais. Mais voilà une vingtaine d'années que j'exerce le métier d'interprète et je remarque l'apparition des mêmes emprunts à l'anglais en français, russe, espagnol etc. Je constate une uniformisation lexicale concomitante dans différentes langues. Je crains que cette uniformisation lexicale multilingue ne conduise à une uniformisation conceptuelle. Cette concomitance dans des langues très éloignées m'amène à croire que cette évolution n'est pas le reflet de l'histoire collective des groupes de locuteurs : c'est l'influence de la Toile.

3. Pourquoi le maintien de la diversité lexicale et le multilinguisme nous concernent tous ?

Je pense qu'il n'y a plus de locuteurs unilingues stricto sensu : un substrat d'anglais international s'est immiscé dans le lexique des langues. C'est pourquoi aujourd'hui, même un locuteur, unilingue, loin d'un univers multilingue, doit choisir de traduire ou de ne pas traduire des expressions issues de l'anglais international. C'est une sorte de multilinguisme latent, larvé, à l'insu du locuteur le plus souvent. Il s'agit d'une anglicisation insidieuse loin des instances multilingues, au cœur de pays ou médias unilingues. Dans mon glossaire, je m'appuie sur des exemples issus du français mais mon raisonnement s'applique à différents degrés et de différentes manières, certes, à toutes les langues de la Toile.

4. Est-il nécessaire de ne pas toujours traduire *inclusive development* par « développement inclusif » ?

L'on peut traduire *inclusive development* par « développement inclusif ». L'influence de l'anglais n'est pas propre au français. Ainsi, en russe l'on traduit en russe le mot « développement » et l'on transcrit phonétiquement *inclusive*, russifié par l'ajout de la désinence qui convient pour l'accorder en genre et en nombre au mot qui signifie en russe « développement ». Il en va de même en espagnol où l'on remplace le « e » final par un « o ». Je ne me hasarderai pas à prononcer cela en espagnol. Y-a-t-il un volontaire ? L'on entend « desarollo inclusivo » au fond à gauche de la salle. Merci ! Et comment dit-ton « développement inclusif » en allemand ? Je remercie Edgar Weiser d'avoir répondu qu'on ne traduit pas *inclusive* lui semble-t-il, dans cette expression. En russe, l'on transcrit phonétiquement le mot « inclusive », ce qui est en deçà de l'acte de traduire mais en gardant le mot anglais en l'état, en allemand, l'on ne traduit tout simplement plus. Nous aurions pu citer d'autres langues mais ces exemples suffisent pour montrer l'aspect multilingue de l'anglicisation.

-Je me fais l'avocat du diable : des collègues pourraient me rétorquer à juste titre que des délégués francophones dans la salle emploient l'expression « développement inclusif ». En effet, nous devons nous adapter à notre auditoire et respecter la cohérence lexicale de la séance. Si le concept clef est celui du « développement inclusif », si c'est l'expression d'un texte officiel qui est cité, si nos clients dans la salle l'emploient, voilà autant de bonnes raisons pour que l'interprète emploie aussi « développement inclusif ». L'on pourrait en déduire que je soulève un faux problème. Mais je vous demande alors quelle est notre valeur ajoutée, à nous, les interprètes ? Elle est très limitée. Ne menaçons-nous pas nous-même l'avenir de la profession ? En interprétant toujours *inclusive development* par « développement inclusif » n'ouvrirons-nous pas un large boulevard aux logiciels de traduction à reconnaissance vocale qui un jour remplaceraient les interprètes en cabine ? Il me semblerait utile pour l'avenir de notre profession que les futurs interprètes apprennent à ne pas systématiquement dire « développement inclusif » quand ils entendent *inclusive development*.

-En amont de la traduction et de l'interprétation, il faudrait intervenir dans le cadre de la terminologie pour enrichir lexicalelement les bases de données de traduction. Et là, je réponds à la question posée par Fayza El Qasem il y a quelques instants dans son discours. Un terminologue, à mes yeux, n'est pas seulement quelqu'un qui archive dans des mémoires électroniques les traductions déjà employées. Le profil idéal d'un terminologue pourrait être un sémanticien ou un traductologue qui a une expérience d'interprète ou de traducteur. L'idéal serait alors d'inclure ou de développer des compétences en sémantique dans tout système de communication (unilingue ou multilingue). Cela pourrait se faire, notamment, dans le cadre d'une politique favorable à un multilinguisme riche de sa diversité lexicale, s'il s'agit d'une organisation internationale. Mais cela n'est possible qu'avec le concours de l'ensemble des

acteurs du cercle de la communication. A quoi bon réfléchir à des traductions, des équivalents en français d'expressions en anglais, si les délégués et les journalistes ne participent pas à cet effort, ainsi que les établissements dont ils sont diplômés ? La langue est un espace de liberté, ce n'est pas sur le mode de la contrainte que l'on peut préserver la diversité lexicale. Il faut rallier à cette cause le plus grand nombre de locuteurs par notre force de conviction. Il faudrait inclure une sensibilisation aux enjeux de la diversité lexicale dans les universités et écoles et instituts qui forment des étudiants à l'ensemble des métiers de la communication. Tout étudiant, surtout en sciences humaines devrait suivre des cours de sémantique et des cours en théorie interprétative de la traduction.

-Une pause s'impose pour nos amis non-interprètes et non-traducteurs. Danica Seleskovitch et Marianne Lederer sont à l'origine de la théorie interprétative de la traduction, appelée aussi la T.I.T. C'est pourquoi pour moi, il est très symbolique et émouvant de vous parler aux cotés de Marianne Lederer avec le nom de Danica Seleskovitch en lettres au mur. Le principe fondamental de cette théorie est d'expliquer que pour interpréter, l'on doit s'éloigner de la langue source qui résonne encore dans nos oreilles, passer par une étape de déverbalisation pour remonter à ce que l'intervenant a voulu dire, soit au sens des mots dans le contexte donné pour trouver le mot juste dans la langue cible. Imaginons un exemple. Pour aider les étudiants, en cours d'interprétation à l'ESIT, l'on demanderait aux étudiants avant d'aller en cabine, les images que suscite l'expression « développement inclusif », quelles sont les associations d'idées, les images qui leur viennent à l'esprit pour qu'ils se délient la langue. Dans le contexte d'un discours sur la participation des femmes à la vie économique d'un pays, l'on peut imaginer que des étudiants suggéreraient « un développement avec les femmes », « un développement décliné au féminin aussi », « un développement pro-femme », « une politique féministe de développement », « féminisation du développement », « féminiser tel ou tel métier » etc. Si le contexte était politique, général, dans une discussion presque philosophique alors des étudiants pourraient suggérer « un développement pour tous », « un développement général de la société », « un développement social », « un développement démocratique », « un nouveau contrat social » etc. L'exercice a pour but d'éloigner l'étudiant de la tendance à la traduction littérale systématique « développement inclusif ». Il aurait à sa disposition toute une palette d'expressions qu'il choisirait peut-être d'employer en fonction du contexte pendant l'exercice d'interprétation simultanée. Un bagage culturel riche est bien sûr indispensable pour participer à cet exercice. Il faut connaître Rousseau pour faire la dernière suggestion. L'enjeu de l'anglicisation du lexique et de la T.I.T pour y résister, est d'apparence linguistique mais il est en fait culturel, idéologique, intellectuel.

5. Etudions les conséquences de la traduction littérale, « développement inclusif », sur l'enseignement de l'histoire, de la philosophie et de la langue française.

-Vous l'aurez deviné, la traduction « un nouveau contrat social » renvoie au *Contrat social* de Rousseau. Un locuteur qui emploie l'expression « un nouveau contrat social » aujourd'hui, contribue à transmettre lexicalement l'héritage culturel du Siècle des Lumières. En revanche, la traduction littérale, contribue à la déculturation du lexique en réduisant la fréquence d'emploi de « nouveau contrat social », et favorise l'acculturation du lexique. En effet la traduction littérale n'a ni passé, ni aucune référence culturelle. Or une langue commune à un groupe de locuteurs en reflète l'histoire collective. Imaginez les difficultés d'un professeur d'histoire ou de philosophie qui doit d'abord faire faire à ses élèves une traduction de français anglicisé en français non anglicisé, avant de commencer son cours sur Rousseau. Une fois encore, je me fais l'avocat du diable : on peut considérer que « développement inclusif » appartient à une nouvelle culture commune, disons, aux internautes, soit une culture récente sans passé ni géographie. L'on pourrait parler de reculturation, mais à quel prix ! Nous accepterions de sacrifier sur l'autel électronique la transmission intergénérationnelle lexicale de l'héritage culturel multiséculaire....

-Lors d'un séminaire en français, j'avais entendu un intervenant expliquer l'importance d'un « développement inclusif ». Il semblait chercher ses mots, il tâtonnait lexicalement. Sur quel obstacle butait-il ? En l'écoutant je réfléchissais à l'emprise des formulations anglaises, présentes même en l'absence d'anglophones dans la salle ! Tout à coup l'intervenant sembla retrouver le fil de sa pensée, et son aisance oratoire. Pourquoi ? Le locuteur n'était plus contraint à employer une tournure avec le verbe être. Il sortait du cadre d'un développement qui était ou n'était pas « inclusif » : le propos peut sembler manquer de nuances...Avec l'image du « contrat » son énoncé semblait s'éclairer. En effet avec l'expression « développement inclusif », il employait le verbe être, soit une tournure quasiment passive : il ne disait pas qui incluait qui ou quoi, dans quoi, par quels moyens, pour quelles raisons etc. S'il avait employé le verbe « inclure » à la voix active alors tous les compléments se seraient enchainés. C'est ce qui s'est produit dès qu'il a employé « nouveau contrat social ». En effet il avait employé le verbe « lier » à la voix active. Le « nouveau contrat social » liait les membres d'une même société par des devoirs et des obligations, par des valeurs communes. Barbara Cassin explique qu'avec l'emploi de la voix passive « l'ellipse de l'agent semble une tendance si profonde en anglais »¹. Et Vinay et Darbelnet avaient écrit qu'en traduisant d'anglais en français le traducteur réintroduisait parfois le sujet : « Cette tendance (...) aboutit parfois à donner au verbe actif qui remplace un passif, non pas le pronom « on » ou même un complément promu au rang de sujet par le renversement des termes, mais un mot (...) contenu implicitement, (...) »²

¹ *Vocabulaire Européen des Philosophies*, sous la direction de Barbara Cassin, Seuil Le Robert, 2004 page 89

² *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, J.P. Vinay et J. Darbelnet, 1977, p136, paragraphe 121*, p137 (exemple « humanité »),

Maintenant pensez à tous ces adjectifs apparus depuis peu en français comme « inclusif », « participatif », « collaboratif », « réactif, » etc. Ces adjectifs imposent des tournures avec le verbe être, des tournures quasiment à la voix passive. Pourtant, il suffirait d'employer les verbes dont ils sont issus à la voix active, pour que les compléments d'objet direct, ou indirect, et, les compléments circonstanciels retrouvent leur place. La voix active facilite la réintroduction des prépositions, qui jouent le rôle d'articulations entre des mots ou groupes de mots.

Le préfixe « in-» dans le verbe « inclure » appelle un cc de lieu précédé de la préposition « dans » comme le montrent les exemples suivants : « Un complice est im-pliqué dans un crime », « On in-tervient dans.. », « On in-troduit la notion principale dans l'introduction » etc. L'énoncé issu de l'anglais international semble en français, incomplet, en suspens. La langue française est une langue explicite grâce à la forte présence de la voix active. La langue anglaise est implicite en raison de la forte présence de la voix passive. La langue française est une langue explicite par opposition à la langue anglaise, qui est une langue implicite. Ainsi, en 1977 Vinay et Darbelnet avaient écrit : « Dans son souci de clarté, le français, (...) représente le complément d'un verbe »³. Et, une philosophe, Barbara Cassin, philosophe de renom, écrivit en 2004 que le français « laisse peu de place à l'équivoque sémantique »⁴.

Vous comprenez maintenant les nouvelles difficultés auxquelles se heurte un professeur de français qui prêche les vertus des phrases courtes à la voix active où l'on désigne le sujet et le complément d'objet direct ou indirect, ce qui rétablit les prépositions.

6. Le débat d'idées est-il menacé ?

-Quel est le contraire du « développement inclusif » ? On ne sait pas. Or un mot et son contraire définissent l'espace lexical du débat. L'on serait tenté de répondre « développement exclusif ». En effet le contraire du préfixe « in- » est généralement « ex- ». Ce serait lexicalement juste mais sémantiquement incohérent. Nous sommes face à une incohérence morpho-lexicale. Tout débat, toute réflexion intellectuelle est tuée dans l'œuf car la traduction littérale empêche, ici, le fonctionnement habituel des préfixes.

Donc, les conséquences de l'anglicisation du lexique sont multiples : approximation de l'énoncé, rupture de la transmission lexicale de l'héritage culturelle, la diversité culturelle est menacée, la grammaire et la syntaxe sont anglicisées. L'on touche là au mode de pensée inhérent à une langue, donc à la diversité conceptuelle qui constitue l'essence d'une langue. La diversité conceptuelle d'une langue à l'autre est un des facteurs de la diversité intellectuelle. En l'absence de débat, il n'y a plus de diversité intellectuelle. Mais, j'ai besoin d'autres exemples pour poursuivre mon raisonnement car je pense avoir épousé l'exemple du « développement inclusif ».

³ Stylistique comparée du français et de l'anglais, J.P. Vinay et J. Darbelnet, 1977, para 145 page 155

⁴ Vocabulaire Européen des Philosophies, sous la direction de Barbara Cassin, Seuil Le Robert, 2004, page 468

7. Lexique juridique

-Il arrive que l'on traduise *arrangement* par « arrangement » employé au sens, semble-t-il, d'« accord » par exemple.

-Il arrive que l'on traduise *instrument* par « instrument » quand il est employé, semble-t-il, au sens d'« accord ». Or, en français « instrument » est un terme très général, qui peut désigner divers accords.

Pourrait-on filer la métaphore de l'« arrangement » et de l'« instrument » et dire que selon l'objet de l' « arrangement » ou de l' « instrument », on « instrumentalise » ou on s' « arrange » avec l'objet donné ? Cela serait lexicalement logique mais sémantiquement incohérent s'il s'agit d'accords pour protéger telles ou telles ressources naturelles ; voilà une autre incohérence lexico-sémantique.

8. Des universitaires francophones qui semblent pâtir de l'anglicisation du lexique ?

Les universitaires ont un rôle particulier à jouer compte tenu de leur influence. Ainsi, des sociologues, des spécialistes de la communication organisent qui à l'EHESS/MSH, qui au CNRS des colloques sur la transmissibilité, ou, sur les limites du tout-anglais. Je tiens à dire que la société civile n'est pas en reste : l'OEP organise des Assises pour protéger le plurilinguisme.

-Le 10 mai 2010, j'avais fait un exposé sur « Multiplication des emprunts à l'anglais et accélération de l'évolution du français contemporain » à un colloque organisé à Paris par l'EHESS/MSH⁵ inauguré⁶ par Monsieur Wieworka. Je lui avais écrit le 15 juin 2013 : « Vous aviez fait l'introduction en insistant sur les méfaits, ressentis maintenant, du nombre insuffisant de traductions en français d'ouvrages rédigés en anglais, en sciences humaines, depuis une trentaine d'années. Vous aviez aussi déploré que les chercheurs francophones doivent s'exprimer en anglais souvent. Vous aviez cité l'exemple de « libéral » employé parfois au sens anglais dans les médias français. Puis-je mentionner cela dans mon doctorat en vous nommant ? Quelle nuance sémantique voulez-vous ajouter en employant à la fin de votre article⁷ « gouvernance », par comparaison avec "(...) la politique (...) l'action politique" que vous employez au début du même article ? Que signifient les guillemets autour de « gouvernance » ? »

⁵ <http://traductiontransmissibilite.blogspot.com/2010/04/le-10-mai-11h30-atelier-i-socio.html>

⁶ [Traduire : transmettre ou trahir ? Réflexions sur la traduction en sciences humaines](http://www.editions-msh.fr/livre/?GCOI=27351100637810) (Editions de la Maison des sciences de l'homme) Sous la direction de Jennifer K. Dick, Stephanie Schwerter Préface de Jean-René Ladmiral <http://www.editions-msh.fr/livre/?GCOI=27351100637810>

⁷ Rue89; le 18 juin 2012

Et Monsieur Wieworka m'avait répondu : « Chère Madame, Vous pouvez évidemment me citer. « Gouvernance » : le terme n'est pas très élégant, et vous avez bien compris que je ne l'emploie qu'avec des pincettes. ». Voilà un sociologue de renom, gêné, me semble-t-il, par l'anglicisation du lexique de sa langue maternelle.

-En décembre 2012, j'eus l'heureuse surprise de voir au colloque du CNRS des enseignants de l'ESIT dans l'assistance. L'ESIT semblait avoir déjà mis en place une passerelle avec des universitaires unilingues spécialisés dans la communication et la sociologie notamment. Mon chef-interprète avait eu la gentillesse de me libérer de mes obligations professionnelles pour que je puisse venir à Paris et l'AFFOIMonde m'avait demandé de représenter ses valeurs au colloque du CNRS. Je fis quelques remarques sur « volatil » et « inclusif »⁸ expliquant pourquoi « développement solidaire » par exemple, et « prix instables » me semblaient mieux servir le locuteur francophone et le cheminement de sa pensée. En effet, l'anglicisation du lexique empêche le locuteur de penser quand elle empêche l'usage des préfixes et suffixes, superbe architecture lexicale sur laquelle le raisonnement peut s'appuyer. Une fois que l'on parle de prix « volatils » au lieu de parler de prix « instables », l'on est piégé : l'on ne peut pas dire qu'il faut « stabili-ser » les prix grâce à une politique de « stabilisa-tion » et que les prix se « stabili-sant », la situation se « re-stabilis-e » etc.

L'on peut entendre Yves Masson, co-directeur du projet Histoire des traductions en langue française, ponctuer mon intervention de “oui” approbateurs : « Je suis profondément d'accord (...) » Il s'agit « (...) de mauvaises traductions qui se répandent car on nie le rôle du traducteur. » (...). Et, l'on peut entendre Noël Muylle, directeur général honoraire et ancien directeur à la Direction générale de l'interprétation de la Commission européenne me répondre ; « Vous avez mille fois raison, Madame, mille fois raisons. Tout le monde parle anglais, mais quel anglais ?(...) Imaginez la même chose si vous avez à traduire par écrit ou à interpréter des affaires de droit ou de diplomatie. Ou ira-t-on avec « volatilité » ? ».

-Autre exemple. Doit-on se contenter de dire « développer des indicateurs de performance » pour traduire *to develop performance indicators*, ou doit-on choisir de dire « créer des indicateurs de résultats » ?

9. Monsieur tout-le-monde pâtit de l'approximation de l'énoncé de la déculturation ou re-culturation au quotidien.

-Un « mail » signifie aujourd'hui en français de France un « courriel », et l'adresse électronique. Avant la correspondance électronique, l'on aurait pensé que son interlocuteur perdait la tête, s'il employait indifféremment « adresse » et « lettre », mais à l'époque de la correspondance électronique, cela est banal. L'approximation s'est banalisée. Quant au mot

⁸ Mes remarques sont à partir de la onzième minute sur volatil et inclusif, notamment, au Colloque sur les limites du tout-anglais 14 novembre 2012 au CNRS, à Paris:
http://webcast.in2p3.fr/videos-la_traduction_langue_de_la_mondialisation_3

« mél », il s'emploie peu. Cela aurait été plus simple, me semble-t-il, d'avoir une adresse électronique (équivalent électronique de l'adresse postale), des méls (équivalent électronique des lettres), un courriel de ministre (équivalent électronique du courrier). On pourrait dire « j'ai trop de méls de pourriel ». Mais il faut prendre en compte l'usage, et, j'emploie « adresse électronique » et « courriel ».

Je remercie Edgar Weiser de nous rappeler que le mot, *mail* vient de « malle-poste » et « malle », que c'est donc un mot d'origine française. Mais, je tiens à souligner que c'est un emprunt de l'anglais malgré tout. En effet, il arrive qu'un mot à l'origine français, ait été emprunté en anglais, ait vécu sa vie, se chargeant d'une nouvelle charge sémantique au fil du temps, et qu'il nous revienne en français. Mais ce n'est plus un mot français depuis longtemps, indépendamment de son origine française.

-L'on emploie « finaliser » pour traduire *to finalise* ou indépendamment de toute traduction. Auparavant l'on employait « finir de » ou « terminer quelque chose ». Dans le premier cas l'on insistait sur le processus à la manière des verbes de l'aspect imperfectif, et, dans le deuxième cas l'on insistait sur l'aboutissement de l'action à la manière d'un verbe de l'aspect perfectif. La notion d'aspect est fondamentale dans certaines langues comme le russe. Il peut être très utile pour un professeur de langue étrangère de pouvoir expliquer la notion des aspects grâce à des exemples tels que « finir de » et « terminer » si le cours se fait en français. Certes, tous les locuteurs francophones n'apprennent pas une langue étrangère dont les verbes fonctionnent avec des aspects, mais il faut garder cette distinction dans le lexique, car c'est une nuance, une précision supplémentaire qui enrichit l'énoncé.

-L'on entend les hôtesses de l'air dans les avions demander aux passagers de « compléter » leur questionnaire pour les douanes, sans doute parce qu'en anglais on peut dire *to complete a form*. J'ai toujours envie de plaisanter en demandant combien de questions faut-il ajouter. L'on a l'impression qu'on ne sait plus dire « remplir un questionnaire ». L'approximation entraîne l'approximation. L'on entend dire maintenant « renseigner un formulaire » Mais l'on a toujours dit « renseigner quelqu'un » et « remplir un formulaire ». En disant « renseigner un formulaire » l'on fait disparaître une distinction grammaticale fondamentale entre ce qui est animé (comme « quelqu'un ») et ce qui est inanimé (comme un formulaire ». En outre, l'expression « donner un renseignement à quelqu'un » permet d'employer la préposition « à ». Cela peut être utile car les prépositions sont malmenées en français sous l'effet syntaxique et grammatical de l'anglicisation du lexique. Ainsi, l'on a l'impression qu'on emploie surtout la préposition « pour » de nos jours.

-Je n'ai pas le temps de mentionner les noms de marques ou de modèles comme « Iphone », « Blackberry », « Ipad » etc. employés comme des noms communs. Le lexique devient-il un code réservé à des consommateurs assidus ?

L'idéal serait d'organiser des tables-rondes, des conférences avec des représentants des professions ci-dessus mentionnées. C'est un rêve mais réalisable avec votre* concours. C'est tous les locuteurs qui ensemble peuvent (doivent ?) se convaincre de la nécessité de préserver ou réintroduire, selon les cas, la diversité lexicale dans leur langue maternelle.

Conclure sur une note positive : le dynamisme du lexique et des locuteurs

Récemment un interlocuteur me disait que j'étais pessimiste sur l'avenir du français. Mais non, je ne suis ni pessimiste ni défaitiste, sinon je ne serais pas ici devant vous. Le dynamisme des langues, leur capacité à désigner le réel, chacune à sa façon, est extraordinaire. C'est cela qui nous donne envie d'apprendre des langues étrangères. Voici quelques exemples de ce dynamisme.

-Comparons les expressions récentes suivantes : *citibike* et « Vélib », puis *Occupy Wall Street movement* et « Indignez-vous ! ». L'on retrouve une tendance à l'abstraction avec l'idée de liberté et d'indignation en français tandis que le nom d'une banque et le nom de la Bourse de New-York relèvent d'une tendance au concret en anglais. Ces termes très concrets en anglais évoquent le secteur privé de l'économie, plus précisément le monde de la finance. Je ne peux pas développer ces thèmes ici et dire à quel point ils s'inscrivent chacun dans une logique francophone ou dans une logique anglophone. Avec ces deux exemples, je veux montrer que chaque langue a sa conceptualisation propre, ce qui explique que pour un même signifié, l'on emploie deux signifiants sémantiquement très différents.

-Le locuteur réagit avec vigueur. Ainsi récemment l'on a entendu des critiques de l'expression « économie collaborative », traduction littérale de l'expression *collaborative economy*. En effet, quand on dit « économie collaborative » on ne sait pas qui collabore avec qui, pour faire quoi, à quelles conditions : on a l'illusion de quelque chose de positif. Or dans la pratique cela peut-être une économie effectivement collaborative ou ubérisée⁹. Avec les mots « uberiser », « uberisation » le lexique exprime de nouveau un angle de vue sur le réel.

*Je remercie toute personne intéressée de me contacter à l'adresse créée le 20 mars 2016 par l'IPLFI : glossaire@iplfi.com

Les opinions exprimées ici sont celles de l'auteure et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies

⁹ http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/11/03/economie-collaborative-la-solution-n-est-pas-dans-un-exces-de-reglementation_4802471_3232.html